

# L'écho...logique

N° 17

Septembre 2011

## BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION SAINT JEAN ENVIRONNEMENT



|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| EDITORIAL                         | p1 |
| LE PROJET AQUA DOMITIA            | p2 |
| NOTRE POSITION SUR<br>L'AUTOROUTE | p3 |
| LES GAZ DE SCHISTE                | p4 |
| LES BREVES                        | p4 |
| LES RENDEZ-VOUS                   | p4 |

Bulletin d'information de Saint Jean  
Environnement  
Directeur de publication : Martine Thomas  
le site est en cours de restructuration  
Mail : sje.34@laposte.fr  
Contact 06 13 37 47 67

### EDITORIAL

Notre association a pour vocation la protection de l'environnement et du cadre de vie. Pour bien appréhender notre espace proche, il est important de mener en parallèle notre action à des niveaux différents. Ainsi nous essayons de mettre en évidence les interconnexions qui les lient puis de cibler les enjeux nécessaires pour maintenir notre écosystème en bon état. Nous sommes donc amenés à nous intéresser à divers sujets qu'ils soient locaux ou régionaux.

C'est ainsi que nous avons étudié le projet AQUA DOMITIA lié à notre ressource en **eau**, l'**énergie** à travers le dossier des gaz de schistes et le récurrent problème de l'**autoroute** qui cette fois nous concerne de très près.

Nous avons eu l'occasion aussi d'intervenir au côté de l'association paysages de France pour dénoncer les **panneaux publicitaires illicites** et nuisibles pour le cadre de vie.

Nous avons interpellé la mairie afin de faire stopper un **désherbage nocif** sur la commune.

Nous avons écrit à la mairie pour l'avertir des **dépôts de matériaux suspects** le long de l'autoroute et lui demander des explications.

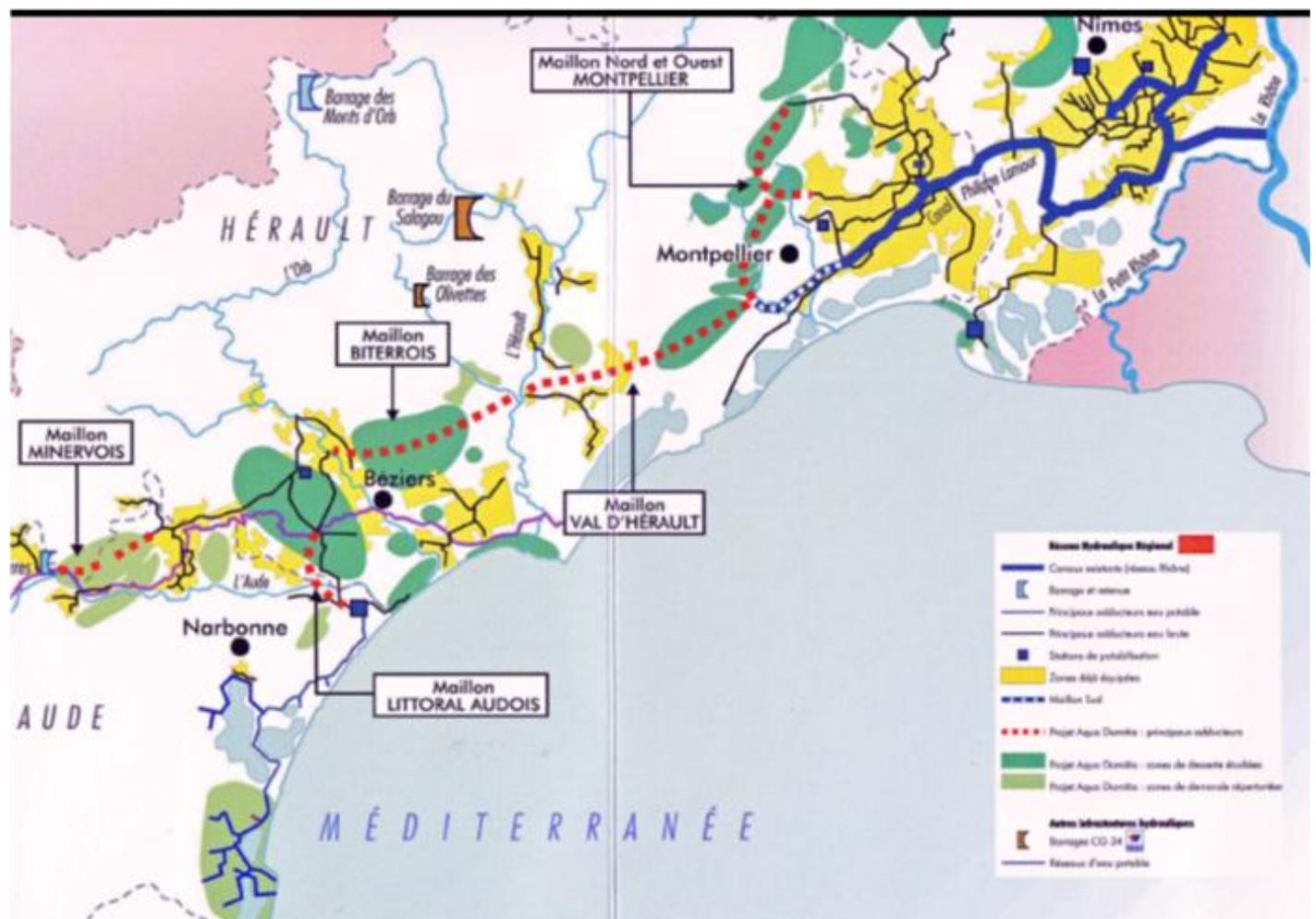
Ainsi notre association continue son petit bonhomme de chemin en ayant pour seul but le maintien de la qualité de vie à Saint Jean de Védas en toute indépendance, libre de ses paroles, de ses écrits, de ses prises de position et ses actions.

Nous sommes ouverts à tous et comptons sur l'engagement bénévole de nos adhérents, leur vigilance, leur motivation pour s'informer, comprendre et agir pour préserver notre écosystème.

Nous espérons pouvoir compter sur vous pour nous avertir sur un problème d'environnement et nous vous proposons de nous rejoindre dans l'association.

Bonne lecture à vous

Martine Thomas



*L'INSEE prévoit environ 3,3 millions d'habitants en 2040 (source INSEE 2010) en Languedoc Roussillon alors que le dernier recensement de 2007 en comptait 2,6 millions. Pour sécuriser l'approvisionnement en eau, la région qui a la maîtrise de l'eau brute a demandé à son concessionnaire BRL( société Bas Rhône Languedoc) de porter le projet AQUA DOMITIA . Celui-ci a été déposé en décembre 2010 et la commission nationale du débat public a nommé*

**M Marzolf pour organiser un débat public sur ce projet du 8/09 au 29/12/ 2011**

Le projet consiste à acheminer l'eau brute du Rhône par un réseau de conduites enterrées et interconnectées aux autres systèmes hydrauliques sur une longueur de 130Km. Il a été défini 5 maillons correspondant à des territoires différents. Cet adducteur d'eau amènera une conduite principale pour un coût de 140M€, à charge à chaque territoire de réaliser en parallèle des réseaux de canalisations pour amener l'eau au plus près des usagers (coût évalué aussi à 140M€).

BRL, en sa qualité de concessionnaire de la Région va réaliser et exploiter le projet. BRL assurera la part du financement qu'il sera possible de récupérer par le biais des ventes d'eau et investira une partie des résultats financiers de la concession d'origine. Le financement complémentaire sera apporté par la Région, l'Agence de l'eau, les départements, les agglomérations et les bénéficiaires.

**Ce projet devra :**

satisfaire les besoins en eau des populations, des entreprises, des agriculteurs, des activités touristiques, même en cas de problème technique ou climatique,

réduire les prélèvements sur les ressources locales surtout l'été et les préserver pour les générations futures,

permettre une irrigation raisonnée pour accueillir de nouvelles activités économiques et améliorer le cadre de vie,

garantir l'accueil de nouvelles populations,

**En amont du débat :** Sous la présidence du préfet et du président de la Région et de l'agglomération,

M Marzolf a reçu divers acteurs de la région et **notamment Saint Jean Environnement**. Ce fut l'occasion de poser diverses questions sur les perspectives de développement foncier et touristique et la place réservée à l'agriculture et quelle agriculture ? Est-ce que le Rhône va pouvoir fournir cette quantité d'eau à long terme et n'y aura-t-il pas une incidence de son débit et donc des courants en mer ? Si cette eau est utilisée dans l'alimentation, quels traitements subira-t-elle ? A-t-on envisagé d'autres scénarii d'approvisionnement en eau ? Quel sera le coût du financement une fois terminé et la contribution de chaque client ?

**Toutes les remarques et observations énoncées par les divers acteurs ont permis de faire émerger les thèmes et enjeux qui seront au cœur du débat.**

**L'organisation du débat :** il est prévu 12 réunions publiques thématiques et territoriales

○ **la réunion d'ouverture, le 27 septembre 2011 à Montpellier** permettra au public de s'exprimer sur la stratégie régionale de l'eau

- **5 réunions thématiques aborderont spécifiquement les différents enjeux :**
    - à Agde, le 06/10/11, développement démographique, industriel et touristique
    - à Montpellier, le 13/10/11, gestion et prix de l'eau
    - à Montpellier, le 18/10/11, changement climatique, bon état écologique, l'eau du Rhône, impacts sur l'environnement
    - à Béziers, le 20/10/11, autres solutions
    - à Capestang, le 03/11/11, besoins agricoles
  - **5 réunions territoriales** permettront aux habitants et aux acteurs de débattre de chacun des maillons du projet. Elles auront lieu à Saint Mathieu de Trévières le 17/11/11, à Gigean le 24/11/11, à Sigean le 29/11/11, à Lézignan le 01/12/11 et à Lieuran les Béziers le 08/12/11 .
  - **La réunion de clôture à Narbonne, le 15/12/11,** tirera les principaux enseignements du débat public
- Le site internet [www.debatpublic-aquadomia.org](http://www.debatpublic-aquadomia.org) a été conçu pour optimiser la participation en ligne**

**Conclusion :** Il s'agit d'un choix important qui va nous engager financièrement pendant plusieurs années. Il est important que chaque citoyen participe à ce débat et puisse donner son avis.

*Saint Jean Environnement a élaboré un cahier d'acteur en collaboration avec l'association Paillade Mosson Coulée Verte afin de mettre par écrit et de cosigner des remarques qui permettront de mieux comprendre l'enjeu de la réalisation de ce projet. Saint Jean Environnement n'émet pas d'avis favorable sur ce projet car il manque encore un certain nombre de réponses à apporter à nos questions.*

## NOTRE POSITION SUR LE DOSSIER AUTOROUTE

Entre le 15 juin et le 15 juillet, une nouvelle enquête publique a remis sous les feux de l'actualité l'A9 en proposant son déplacement sur 12Km entre Saint Jean de Védas et Baillargues.

Le projet présenté actuellement est semblable dans son principe à celui qui a été soumis à l'enquête publique en 2005 qui a été déclaré d'utilité publique malgré l'avis défavorable prononcé par le commissaire enquêteur. Ce projet de déplacement de l'A9 apparaît complètement décalé par rapport aux projets de diminution de trafic routier.

**Le principal problème de l'actuelle A9** est que les sorties sont saturées tous les jours aux heures de pointes. Ceci est dû au fait que les sorties ne sont pas assez nombreuses et qu'ensuite les véhicules restent bloqués dans les ronds-points qui les jouxtent. Ce projet de déplacement de l'A9 ne résoudra pas ce problème quotidien. Il n'y a que les quelques jours de grands départs en vacances où toute l'autoroute est saturée.

### **Voici nos propositions :**

- Elargissement de l'autoroute actuelle à 2 x 4 voies mais avec séparation des flux de transit national et de déserte locale. 2 voies au centre sans sortie pour le transit national et 2 x 2 voies sur les côtés pour les désertes locales. Avantages : beaucoup moins cher, prend beaucoup moins de place et ne crée pas un nouveau couloir de nuisance.
- Limitation de la vitesse à 90Km/h afin d'optimiser la sécurité et de fluidifier le trafic.
- Création de nouvelles sorties plus rapprochées pour le trafic local. Ceci est rendu possible si la vitesse est limitée à 90km/h
- Prévoir des raccordements des RN112 et RN113 à l'A9 à l'ouest du péage actuel. Il est impensable que les automobilistes venant de Fabrègues soient obligés de traverser Saint Jean pour prendre l'autoroute.
- Il est urgent de raccorder le lien nord entre l'A750 et l'A9 au niveau de Vendargues. A l'heure actuelle, Saint Jean de védas subit un fort trafic routier émanant de l'A750.
- Gratuité du péage de St Jean de Védas (pour la section Montpellier - St Jean) car actuellement un très fort trafic traverse St Jean pour ne pas payer ce péage et aller prendre l'A9 à Montpellier Ouest.
- Aménager les après sorties de l'A9 qui actuellement tombent toutes sur des ronds-points totalement saturés. C'est bien là la clé majeure de l'actuel problème de l'A9. Il faut que ces ronds-points puissent être traversés par des ponts pour dégager les véhicules rapidement de l'A9. Il faut aussi compléter les actuelles « marguerites » manquantes sur les sorties actuelles. C'est aussi un des gros problèmes de saturation en sortie de l'A9, notamment à la sortie Fréjorgues.

## QUE PENSER DES GAZ DE SCHISTE ?

Les gaz de schiste sont piégés dans les couches sédimentaires à l'origine riches en matières organiques et situés entre 2000 et 3000m de profondeur. Ces gaz ont les mêmes propriétés que ceux que l'on va pomper dans les poches naturelles.

En l'état actuel de la technologie, l'exploration de ces gisements se réalise par fracturation hydraulique de la roche contenant ce gaz. Les forages sont effectués tous les 500 m pour la prospection, l'eau est injectée dans le sous-sol à une pression élevée et la fracturation nécessite une grande quantité d'eau (de l'ordre de 20 000 m<sup>3</sup> par forage).

Dans le Sud, 3 permis exclusifs de recherche ont été accordés en avril 2010 par le ministère de l'écologie et de l'énergie et deux d'entre eux (permis de Nant et Montélimar) concernent 37 communes du périmètre du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Ils s'étendent sur le karst Mosson et le karst Lez.

### Une exploitation dangereuse pour notre ressource en eau :

L'exploitation de ces forages fait peser une forte menace sur la qualité et la quantité des ressources en eau contenues dans notre sous-sol karstique.

En effet, l'eau injectée dans le sous-sol sous une pression élevée est mélangée à des produits toxiques afin de fracturer la roche qui libèrera du gaz. Cette opération peut conduire :

- à une diffusion de ces contaminants dans les eaux des aquifères et donc contaminer les ressources en eau
- et à modifier le trajet des eaux souterraines sous l'effet de la pression.

En date du 22 avril 2011 dans la délibération n°28 la **Commission Locale De L'eau** a voté une motion contre ce projet de prospection en soulignant que ce procédé est incompatible avec les directives du SAGE qui est un garant de la protection des ressources en eau. **Saint Jean Environnement s'associe à cette décision.**

En mars dernier, SJE a écrit à la mairie afin de demander l'arrêt immédiat du désherbage par un herbicide menaçant à la fois insectes et oiseaux ainsi que notre nappe d'eau souterraine et a proposé des procédés plus écologiques.

SJE a participé à une action de bâchage de panneaux publicitaires illégaux, le lundi 4 juillet sur l'axe entre Carrefour et le rond-point du Rieucoulon à l'initiative de l'association paysage de France.

L'association Verte Cayenne a interpellé SJE à propos de dépôts importants et suspects le long de l'A9. SJE a constaté effectivement une grande quantité de gravats susceptibles de contaminer la nappe phréatique et de menacer l'écoulement de la Mosson en cas de fortes pluies. SJE a alerté la mairie sur ces risques environnementaux.

SJE participe à la semaine bleue en proposant une sortie découverte du sentier nature dans la garrigue de Saint Jean le Sec le jeudi 20/10 pour les scolaires et le samedi 22/10 pour tous.

## LES RENDEZ-VOUS

- **jeudi 15 septembre** à partir de 18H30 dans la salle de la cheminée au chai du terral : venez-vous **informer** sur la vente **des paniers bio, miel, œufs, vin et viandes** (entrée libre)
- **vendredi 30 septembre** à 20H30 à la médiathèque : projection du **film** « solutions locales pour désordre global » de Coline Serreau suivi d'un débat animé par M Catherine sur la question « comment modifier nos habitudes pour manger plus sainement ? »
- **samedi 8 octobre balade en vélo** pour visiter la grande Motte en compagnie d'un des paysagistes ayant participé à la création de tout l'espace végétal.
- **samedi 22 octobre**, rendez-vous à 13H30 sur le parking de l'école Cassin pour une **balade** à la découverte de la flore de la garrigue.
- **dimanche 23 octobre** pour la **fête de la courge et des fruits d'automne**